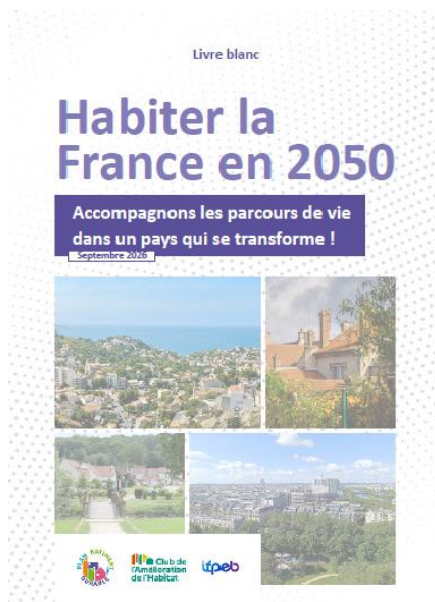


**Le Livre Blanc « Habiter la France en 2050 »
dévoilé par le Plan Bâtiment Durable et le Club de l'Amélioration de l'Habitat
au Paris Builders Show**



Ce lundi 28 septembre, le Plan Bâtiment Durable (PBD) et le Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH) ont présenté les grands enseignements de la concertation nationale « Transformons ensemble le bâti existant à l'horizon 2050 ! ». Fruits d'un an de travail et de mobilisation, ces enseignements font émerger des consensus intégrables aux politiques publiques du logement, dès maintenant et pour les décennies à venir.

Structurés autour de trois piliers et huit engagements, ces consensus dessinent les contours d'un nouveau pacte pour l'habitat aligné avec les réalités démographiques, climatiques, économiques et territoriales. Ils sont formalisés dans un Livre Blanc intitulé « Habiter la France en 2050 - Accompagnons les parcours de vie dans un pays qui se transforme », remis aux candidats à l'élection présidentielle de 2027, réunis en Grand Oral ce lundi, sur le salon BATIMAT.

En janvier 2026, le Plan Bâtiment Durable, avec l'appui du Club de l'Amélioration de l'Habitat, lançait une concertation nationale inédite, en termes de périmètre comme d'ambition. 42 organisations et structures représentatives de toute la filière, 9 régions et plus de 200 contributeurs mobilisés autour d'un objectif commun : construire un consensus de place cohérent avec les réalités et enjeux actuels et futurs du bâtiment, mais aussi et surtout, plausible et concrètement exécutable.

Objectif : nourrir les politiques publiques du logement et de la transformation du parc immobilier, à commencer par les programmes présidentiels de 2027.

Pari tenu avec une feuille de route opérationnelle pour les 25 prochaines années, fondée sur trois piliers et huit engagements politiques :

PILIER 1 – Remettre le patrimoine en mouvement

> Engagement n°1 : mettre le patrimoine en mouvement

Un habitat adapté à chaque étape de la vie.

→ La priorité : dépasser la seule priorité de production de logements neufs et viser une meilleure utilisation de ceux qui existent déjà, en s'adaptant, dès maintenant, aux prochaines décennies, plus exigeantes en termes de résilience, de changement d'usage, de mobilité résidentielle...

« L'enjeu n'est pas de gérer le patrimoine existant, c'est de le transformer en levier de performance, de cohésion sociale et de qualité de vie.

La France en a les moyens. Elle a besoin d'un cap et de mobiliser ses énergies et ses talents. La très large concertation menée montre qu'elle y est prête. »

Extrait du Livre Blanc

> Engagement n°2 : faire du bassin de vie la nouvelle unité d'action

Chacun doit pouvoir construire son parcours de vie sans avoir à choisir entre son territoire, ses proches et ses opportunités.

→ La priorité : penser et constituer des bassins de vie à l'échelle intercommunale, en dotant les territoires des capacités d'action permettant d'adapter les outils, coordonner les acteurs et permettre ainsi, à chacun, d'organiser ses mobilités entre logement, services, soins, travail...

> Engagement n°3 : passer de la parcelle à l'écosystème territorial

La qualité de vie se fabrique à l'échelle du territoire.

→ La priorité : penser la transformation du patrimoine bâti au-delà de la seule échelle du bâtiment ou de la parcelle, en fédérant, dans les modèles de gouvernance, l'ensemble des parties prenantes, habitants y compris, autour d'un projet commun et transverse, intégrant les contraintes climatiques, démographiques et environnementales, les nouveaux usages, l'accessibilité, la santé, le confort et la qualité de vie.

PILIER 2 – Redonner confiance aux Français pour transformer leur habitat

> Engagement n°4 : faire de l'habitabilité un nouveau défi collectif

Habiter un lieu, c'est pouvoir y vivre, y travailler, y vieillir et s'y projeter durablement.

→ La priorité : articuler rationnellement les mesures d'adaptation aux évolutions climatiques, environnementales et sociétales, en atténuant autant que possible leurs effets contraignants pour des conditions d'habitabilité satisfaisantes pour chacun et pour le collectif, pour aujourd'hui et pour demain.

> Engagement n°5 : accompagner et consolider les parcours de transformation

Les parcours de vie ne doivent pas être des parcours d'obstacles.

→ La priorité : dans un contexte de complexité des dispositifs publics, d'incertitude de financement, de fragmentation des acteurs..., développer de nouveaux relais et compétences qualifiées pour rassurer, motiver et accompagner les maîtres d'ouvrage dans la transformation du patrimoine dans la durée.

> Engagement n°6 : faire émerger une filière de la transformation qualifiée

Transformer l'existant doit devenir plus simple, plus rapide et plus accessible.

→ La priorité : structurer et déployer un maillage d'opérateurs globaux formés pour intégrer diagnostic, ingénierie, financement, réalisation, exploitation et évaluation des résultats. Cette filière qualifiée permettra d'accélérer les mutations dans le parc existant et d'en diffuser à grande échelle les solutions, les compétences et les modèles économiques permettant leur reproduction.

PILIER 3 – Rendre le logement accessible

> Engagement n°7 : faire de la maîtrise du coût du logement un objectif et un marqueur national

Se loger ne doit plus empêcher de vivre.

→ La priorité : faire de la part des ressources des ménages consacrée au logement un indicateur stable et officiel de pilotage des politiques nationales de l'habitat.

> Engagement n°8 : financer durablement la transformation du patrimoine

Utiliser la valeur accumulée dans le patrimoine pour préserver l'avenir.

→ La priorité : pour soutenir durablement l'investissement en matière de rénovation immobilière, alors même que les marges budgétaires publiques sont et demeureront contraintes, les solutions

d'accompagnement financier doivent s'appuyer sur la valeur intrinsèque accumulée dans le patrimoine immobilier lui-même, en complément de la mobilisation de l'épargne et des actifs liquides privés.

Une feuille de route formalisée dans un Livre Blanc, étape majeure avant un large déploiement auprès des décideurs politiques nationaux et territoriaux, et de l'ensemble de la filière

Le Livre Blanc, intitulé « *Habiter la France en 2050 - Accompagnons les parcours de vie dans un pays qui se transforme* » a été présenté ce lundi 28 septembre au Paris Builders Show, dans le cadre de l'Assemblée Générale du Plan Bâtiment Durable.

Ce même jour, il a également été remis aux candidats à l'élection présidentielle de 2027, présents au Grand Oral, organisé sur BATIMAT.

Dès à présent, il va être adressé aux autres équipes en campagne, et présenté, tout au long des mois à venir, aux collectivités, aux acteurs territoriaux, dans des événements professionnels...

L'ambition, désormais, est de fonder, sur ce Livre Blanc, une loi de programmation pour la transformation du bâti et du parc immobilier existants, à l'image de la loi Grenelle d'août 2009.

« Cette transformation nécessaire représente une opportunité historique : mieux répondre aux besoins des Français, créer un nouveau choc d'offre fondé sur l'existant, renforcer l'attractivité des territoires, préserver la valeur du patrimoine et réduire durablement le poids du logement dans le budget des ménages. »

Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable



Télécharger [ici](#) le Livre Blanc issu de la concertation nationale « Transformons ensemble le bâti existant à l'horizon 2050 ! »

